

MUNIBE (Antropologia-Arkeologia)	N° 49	153-161	SAN SEBASTIAN	1997	ISSN 1132-2217
----------------------------------	-------	---------	---------------	------	----------------

Acceptado: 1996-11-6

La question des objets de métal "mutilés" en milieu funéraire au cours du Premier Age du Fer Aquitain: quelques éléments de réflexions.

La cuestión de los objetos de metal "mutilados" en medio funerario durante la Primera Edad del Hierro Aquitano: algunos elementos de reflexión

MOTS-CLÉS: Premier Age du Fer, rites funéraires, sud-ouest de la France.

PALABRAS CLAVES: Primera Edad del Hierro, ritual funerario, sur-oeste de Francia.

KEY WORDS First Iron Age, funeral rites, south-west of France.

Alain BEYNEIX*

RÉSUMÉ

L'examen de mobilier métallique provenant de nécropoles du Premier Age du Fer du sud-ouest de la France nous a permis d'individualiser un lot d'objets qui a subi un traitement spécial avant sa mise en dépôt dans les sépultures. Ce mobilier mutilé, sacrifié ou consacré, permet de mettre en évidence la pratique d'un rite particulier qu'il est possible de rattacher à un esprit religieux.

RESUMEN

El examen de los objetos metálicos que proceden de las necrópolis de la Primera Edad del Hierro de Sur-Oeste de Francia nos permitió individualizar una partida de objetos que sufrieron un trato especial antes de su deposición en las sepulturas. Esos objetos mutilados, sacrificados o consagrados, permiten evidenciar la practica de un rito especial el cual es posible vincular con un carácter religioso.

SUMMARY

The inspection of metallic furniture from the early Iron Age necropolis in the south west of France has allowed us to isolate a group of objects which were given a special treatment before being deposited in the tombs. This furniture, mutilated, sacrificed or consecrated provides evidence of the practice of a special rite which can possibly be linked with a religious belief.

LABURPENA

Frantziako Hegoekialdeko I. Burdin Aroko hilerrietan aurkitutako tresna metalikoen azterketa egin ondoren, hilobietan ezarri baino lehen tratamendu berezi bat jaso zuen tresna multzo bat bereizteko ahalmena izan dugu. Puskatu, sakrifikatu edo konsagratutako tresneria hau ikusiaz, erligio izpirituarekin loturiko nolabaiteko errito bat egiten zela ziurta dezakegu.

La fouille d'ensembles funéraires se rapportant au Premier Age du Fer a débuté dans le Sud-Ouest de la France dès la fin du XIXème et au tout début du XXème siècle. Elle a concerné tout d'abord des espaces géographiques limités sur lesquels s'était porté l'intérêt d'érudits locaux. Ce fut le cas notamment des Pyrénées avec E. PIETTE (1881, 1887) et E. PIETTE & J. SACAZE (1877-1899), avec le général POTHIER (1990) ou encore L. JOULIN (1912), mais aussi de la région d'Arcachon avec le DOCTEUR PEYNEAU (1926).

Les fouilles de sépultures présentent un avantage notable que les chercheurs de l'époque avaient saisis, c'est qu'elles permettent de mettre au jour du matériel parfois abondant et surtout complet à l'inverse des fouilles d'habitats. D'importantes collections de mobiliers funéraires se sont donc constituées, qui ont permis par la suite d'établir une chronologie de l'Age du Fer régional (MOHEN, 1980).

De ce fait si on exclut les fouilles réalisées ces 25 dernières années dans le Sud-Ouest, on peut constater que l'optique principale, qui était la recherche de l'objet, a attaché peu d'importance à l'organisation du dépôt funéraire et au mode de sépulture utilisé. Il s'en suit donc de nombreuses lacunes. En effet, si le mode de sépulture, c'est-à-dire la structure de la tombe, commence à être appréhendé dans

* ALAIN BEYNEIX, "Caillaoua" 47220 Astaffort.

Que M.M. P. DEBORD, Professeur d'Histoire Ancienne à l'université de Bordeaux III et J. GOMEZ DE SOTO (CNRS,UPR. 403) qui nous ont fait part de leurs remarques et conseils qui permirent d'apporter de judicieux compléments trouvent ici la marque de notre profonde gratitude.

certaines régions comme les Pyrénées (MÜLLER, 1985), il demeure encore sujet à des discussions pour la vallée de la Garonne (GIRAUD, BEYNEIX, LADIER, MARCADAL, 1994). De même, l'absence d'observations précises sur la position des objets constituant le dépôt funéraire empêche de mettre en évidence tel ou tel rite.

Toutefois l'étude de collections anciennes conjuguées à des découvertes récentes permet d'intéressantes conclusions. Le dépôt d'objets métalliques dans les sépultures, rare au début de l'Age du Fer tend à se développer au cours de la phase moyenne (600-540 av. J.-C.) mais surtout lors la phase finale du Premier Age du Fer (540-450 av. J.-C.). On classe traditionnellement ce matériel en trois grands ensembles, d'une part les armes (épées courtes à antennes, pointes et talons de lances ...) puis les parures (fibules, torques, bracelets ...) et enfin les objets domestiques (couteaux, pinces à épiler, scalptorium ...). Au sein de ces lots d'objets métalliques présents dans les sépultures du Premier Age du Fer du Sud-Ouest, il est possible d'individualiser une série d'armes et de parures qui ont subi un traitement particulier avant leur mise en dépôt. Notre travail s'est limité à un examen purement visuel de ces objets.

Ce matériel, présenté sous la forme d'un inventaire qui n'a pas la prétention d'être exhaustif, est composé de mobilier métallique mutilé. Il convient d'entendre par ce terme tout objet qui a perdu la morphologie initiale en vue d'être déposé en offrande, qu'elle soit votive ou funéraire. On peut considérer comme acte de mutilation, l'action du feu du bûcher funéraire sur certaines parures ou armes que l'on a laissé volontairement sur le défunt au cours de sa crémation. Toutefois notre propos ne concernera que du matériel mutilé de main d'homme, c'est-à-dire qui a reçu une transformation volontaire, une modification de son aspect dans le but de lui ôter sa fonction première avant d'être déposé dans la tombe. Nous avons pu répertorier une douzaine de sépultures de cette époque qui contenaient des objets mutilés, ainsi qu'une série d'armes et de parures égarés d'ensembles clos, qui présentent des caractéristiques tout à fait identiques.

1. INVENTAIRE DES DÉCOUVERTES

1.1. Mios "le Pujaut" (Gironde) (MOHEN & COFFYN, 1970)

Tumulus G, entre les sépultures 2 et 3.

Fig. 2 n° 1. Epée courte à antennes en fer dont la lame est prolongée par une languette à l'extrémité de laquelle ont été fixées des antennes. Les éléments de la poignée sont constitués de lamelles de

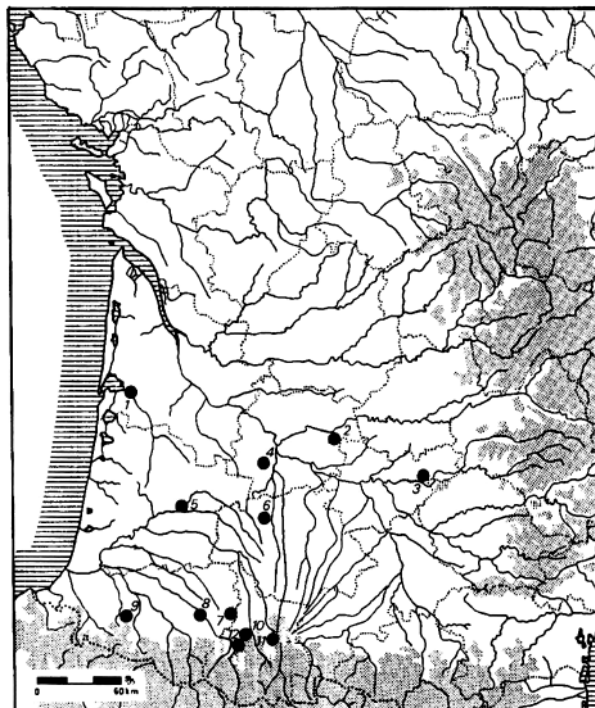


Fig. 1. Nécropoles du Premier Age du Fer du Sud-Ouest ayant livrées des objets mutilés.

fer et de bronze coincés entre la garde et les antennes. Cette épée présente un ployage très net de 40°, réalisé mi-longueur de la lame.

Tumulus H, sépulture 3.

Fig. 2 n° 2. Epée courte à antennes du même type que la précédente. Elle présente également un ployage de près de 45° à mi-longueur de la lame.

1.2. Beauville "Lasnauzes" (hors contexte) (Lot-et-Garonne) (RICALENS & LEBRUN-RICALENS, 1990)

Fig. 2 n° 3. Élément d'une épée à antennes en fer dont la partie supérieure de la garde manque. La lame a reçu deux ployages, l'un de 180° à mi-longueur, l'autre de 45° au quart inférieur.

Fig. 2 n° 4. Élément d'une lame d'épée en fer présentant un ployage de 130° à son extrémité.

1.3. Cazals "le Frau" (Tarn-et-Garonne) (PAJOT, 1986)

Tumulus 41.

Fig.3 n° 1. Epée courte à antennes et à languette en fer dont la lame présente un léger ployage de 10° au tiers inférieur. Des éléments de son fourreau en fer présentent également des traces de mutilation (pliures).

1.4. Barbaste "Lesparre" (Lot-et-Garonne) (MARCADAL, 1971)

Sépulture 21.

Fig. 3 n° 3. Grande pointe de lance à douille en fer. Cette arme présente un léger ployage de 25° au tiers supérieur de la lame.

Fig. 3 n° 4. Fibule à pied coudé en fer, à ressort bilatéral à deux sens de torsion du type 3224 de J.-P. MOHEN. Cet objet présente un cas de mutilation extrêmement visible, l'ardillon et une partie du ressort bilatéral ont été déployés vers l'arrière et ont donc subi une modification par rapport à leur position d'origine de près de 200°.

1.5. Mont-de-Marsan (environ de) (Landes) (MOHEN, 1980)

Fig. 4 n° 1. Fibule en bronze et fer, à ressort long avec axe débordant à arc cintré et pied coudé (type 3223 de J.P. MOHEN). La mutilation de cette parure a consisté à rabattre les deux extrémités l'une vers l'autre, entraînant ainsi une modification de leur positions de 180° pour la première et de 90° pour la seconde.

1.6. Montréal-du-Gers "Drouillet" (Gers) (GEAY, 1979; MOHEN, 1980)

Sépulture 1.

Fig. 4 n° 2. Grande lance en fer de 1,87 mètres de long, terminée par une pointe à ailerons. Sa section est circulaire, deux bagues moulurées à mi-hauteur délimitent une poignée. La mutilation a consisté à ployer en deux temps chaque extrémité de l'arme. Le quart inférieur a été rabattu sur la hampe, puis par une nouvelle pliure le bas de l'arme a été ramené vers la poignée. Parallèlement, le sommet de la lance a également été rabattu vers la hampe, puis dans un second temps une torsion de la partie médiane de l'arme de 180° a ramené l'extrémité supérieure mutilée à hauteur de la poignée.

1.7. Ger (Pyrénées Atlantiques) (MOHEN, 1980)

Tumulus Z, sépulture 3.

Fig. 4 n° 3. Épée courte à antennes en fer (les antennes manquent), la lame est terminée par une languette sur laquelle étaient fixés à l'aide de trois rivets les éléments de la poignée. La lame a reçu un ployage de 70° à son tiers supérieur. Quant à la languette elle fut pliée à mi-longueur, l'extrémité de la poignée se trouvant au contact de la garde.

Fig. 4 n° 4. Partie médiane d'une grande lance en fer présentant des traces de ployage.

Tumulus "Tugayé" 1.

Fig. 4 n° 5. Élément d'une épée courte à antennes en fer, dont la lame pliée au tiers supérieur fut rabattue sur la poignée.

1.8. Pau "Lande du Pont Long" (Pyrénées Atlantiques) (BLANC, DUMONTIER, 1992 et DUMONTIER, BLANC, 1984)

Tumulus T. 1, sépulture 1.

Fig. 4 n° 6. Fibule en bronze de type 3223 de J.-P. MOHEN, à axe débordant, du même type que celle précédemment décrite provenant de Mont-de-Marsan. Elle présente également la même mutilation, à savoir que les extrémités de l'axe ont été rabattues l'une vers l'autre. Elles ont donc subi une modification de leurs positions initiales de près de 145° pour l'une et de 130° pour l'autre.

1.9. Pontacq (hors ensembles clos) (Pyrénées Atlantiques) (MOHEN, 1980)

Fig. 5 n° 1. Pointe de lance en fer. La douille présente un trou, permettant le passage d'une goupille qui assurait le maintien d'une hampe en bois. Cette arme présente un ployage à l'extrémité de la lame.

Fig. 5 n° 2. Nombreux éléments d'une grande lance en fer présentant des traces de torsions et de pliures.

1.10. Ossun (Hautes Pyrénées) (MOHEN, 1980)

Tumulus L. 10.

Fig. 5 n° 3. Éléments d'une grande lance en fer présentant une pliure de 180° à son extrémité.

Fig. 5 n° 4. Pointe de lance en fer dont la partie supérieure fut repliée sur le reste de la lame

Fig. 5 n° 5. Épée courte à antennes en fer à languette. La lame à mi-longueur fut rabattue sur elle-même, l'extrémité supérieure de l'arme venant au contact de la garde.

Tumulus L. 17.

Fig. 5 n° 6. Épée courte à antennes et languette en fer. La lame présente un ployage à mi-longueur, traduit par une courbure de 40°.

Tumulus L. 7, sépulture 3.

Fig. 5 n° 7. Torque en bronze à tige cannelée longitudinalement et à tampons. Cette parure totalement déformée, donne aujourd'hui l'apparence d'un S.

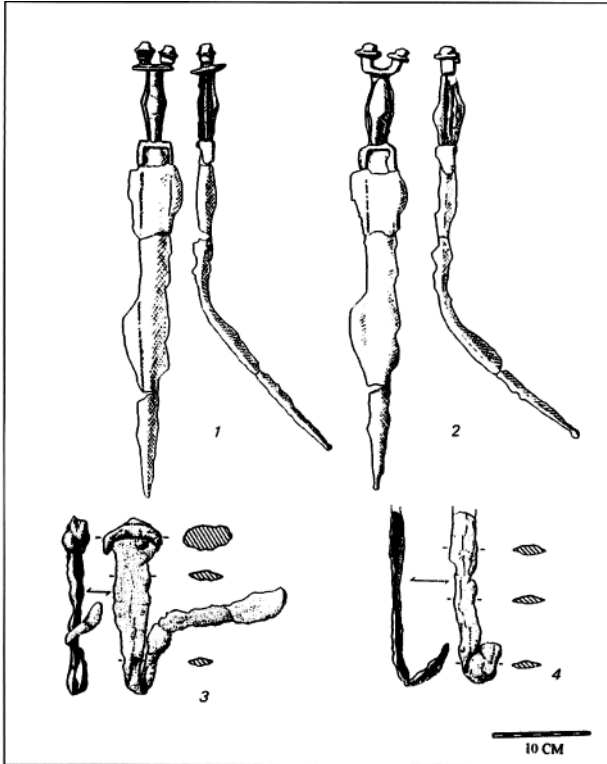


Fig. 2. 1 et 2. Mios «le Pujot» (d'après MOHEN, 1980). 3 et 4. Beauville «Lasnauzes» (d'après RICAENS et LEBRUN-RICAENS, 1990).

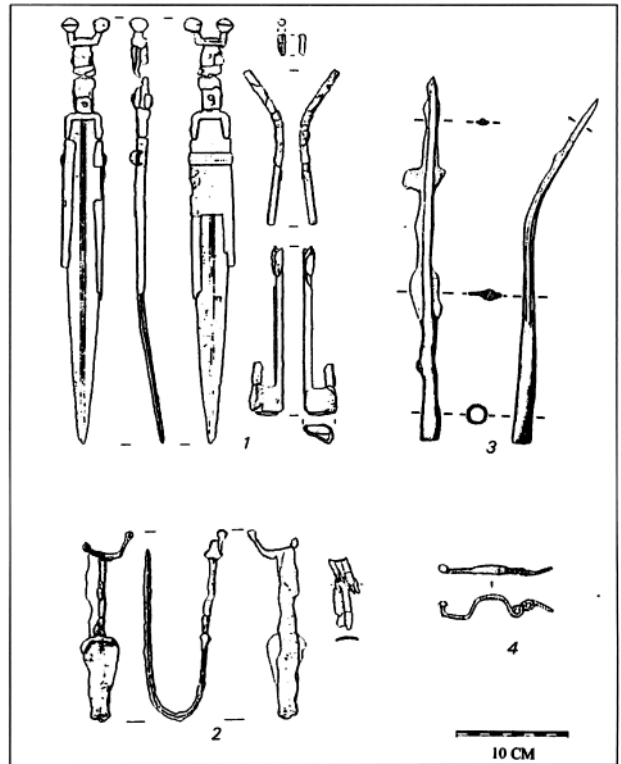


Fig. 3. 1 et 2. Cazals «le Frau» (d'après PAJOT, 1986). 3 et 4. Barbaste «Lesparre» (A.B.).

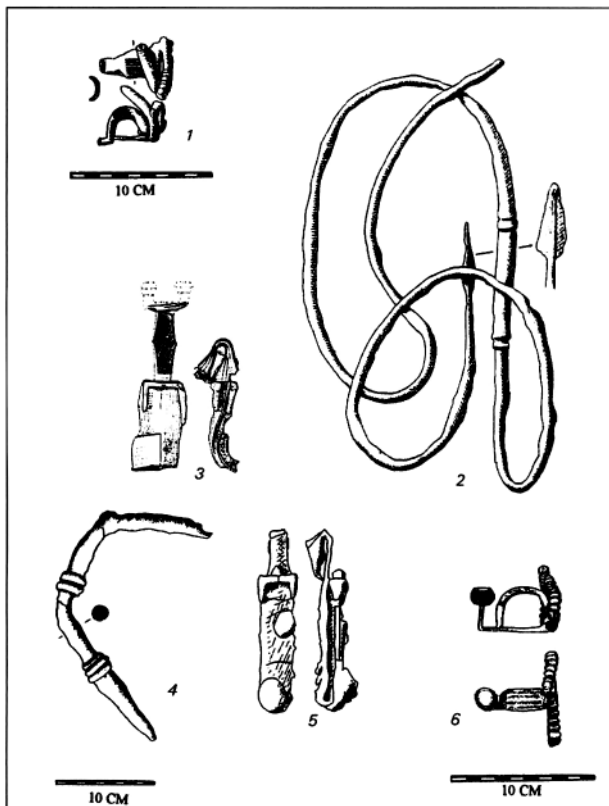


Fig. 4. 1. Montde-Marsan (environ de) (d'après MOHEN, 1980). 2. Montréal-du-Gers «Drouillet» (d'après MOHEN, 1980), 3 à 5. Ger (plateau de) (d'après MOHEN, 1980). 6. Pau «Pont-Long» (d'après DUMONTIER, BLANC, 1984).

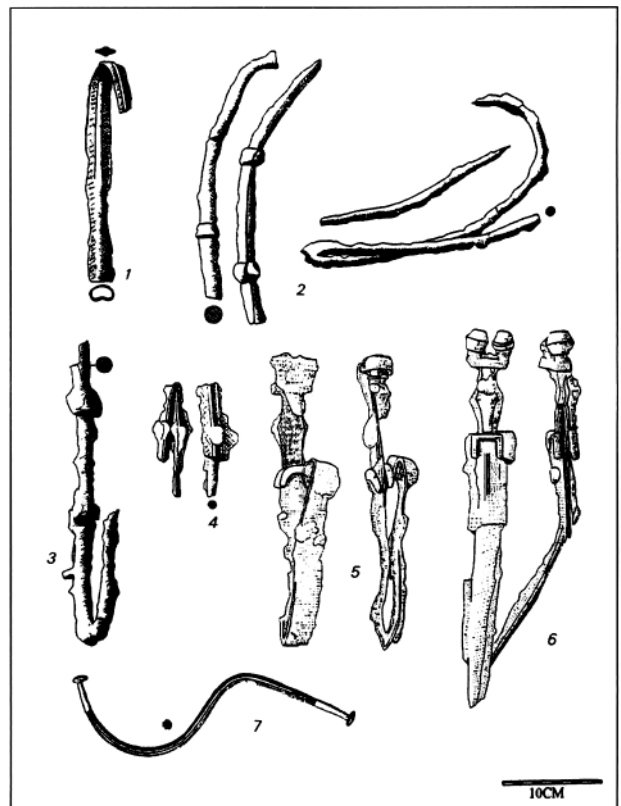


Fig. 5. 1 et 2. Pontacq (d'après MOHEN, 1980). 3 à 7. Ossun (d'après MOHEN, 1980).

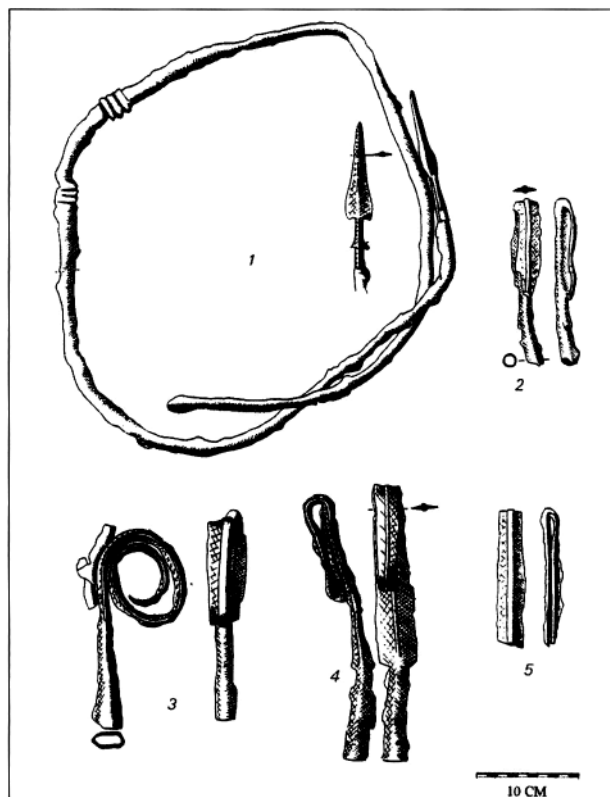


Fig. 6. 1 à 5. Avezac-Prat (d'après MOHEN, 1980)

1.11. Avezac-Prat (hors ensemble clos) (Pyrénées Atlantiques) (MOHEN, 1980)

Fig. 6 n° 1. Grande lance en fer de 1,52 mètres de long, du même schéma que celle de Montréal-du-Gers décrite précédemment. Cette arme a subi plusieurs pliages qui lui confèrent une forme circulaire.

Fig. 6 n° 2. Pointe de lance à douille en fer, dont la partie supérieure a été rabattue à mi-longueur sur le reste de la lame.

Fig. 6 n° 3 et 4. Pointes de lances à douilles en fer, dont les lames ont été enroulées sur elle-mêmes.

Fig. 6 n° 5. Eléments d'une lame de lance en fer, rabattue à mi-longueur sur elle-même.

Fig. 7 n° 1. Partie supérieure d'une épée courte à antennes en fer, présentant une pliure de 40° à mi-longueur de la lame.

Fig. 7 n° 2. Partie supérieure d'une épée courte à antennes dont la languette a été pliée à 60° au niveau de la garde.

Fig. 7 n° 3. Élément d'une épée à antennes en fer présentant un ployage de 90° à son tiers supérieur.

Fig. 7 n° 4. Torque en bronze à tige cannelée longitudinalement et à tampons, totalement déformé.

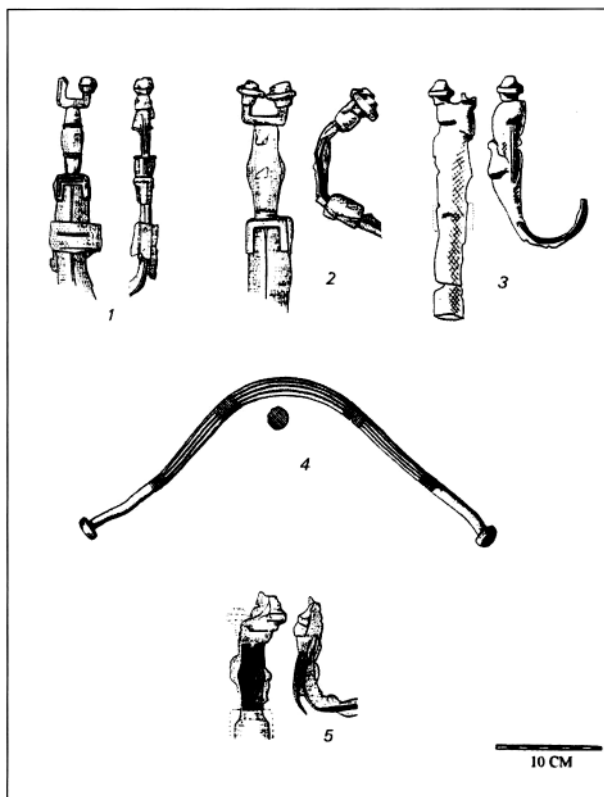


Fig. 7. 1 à 4. Avezac-Prat (d'après MOHEN, 1980). 5. Bartrès (d'après MOHEN, 1980).

1.12. Bartrès (hors ensembles clos) (Hautes Pyrénées) (MOHEN, 1980)

Fig. 7 n° 5. Partie supérieure d'une épée courte à antennes et languette en fer, présentant un ployage de la lame de 90° au niveau de la garde.

2. LE RITE DE LA MUTILATION: CONTEXTE ET HORIZONS CHRONOLOGIQUES

L'acte de mutilation n'est pas seulement attesté au Premier Age du Fer dans certains dépôts funéraires. Cette pratique, notons-le, déborde tant chronologiquement que géographiquement le cadre du Premier Age du Fer du Sud-Ouest, mais aussi -il convient de le souligner- le domaine funéraire.

En effet, dès le Bronze moyen et final le phénomène est constaté en particulier en Allemagne et dans l'est de la France sur des objets métalliques provenant de dépôts funéraires. Nous pouvons citer le cas de l'épée de la sépulture de Dietzenbach en Allemagne (JOCKENHÖVEL, 1971), ou des bracelets des tombes de Berrnwihr, Rixheim et Durrenentzen dans le Bas-Rhin (BECK, 1980). Un traitement tout à fait comparable concerne par ailleurs certains objets contenus dans les dépôts de bronze. Rappelons simplement l'exemple des épées des dépôts de Gärners-

dorf-Penkhorf et de Reinhardshof en Allemagne, de Bruck a.d. Mur en Autriche (MÜLLER-KARPE, 1959), ou des bracelets du dépôt d'Henfenfeld en Allemagne (HERRMANN, 1970). Ces exemples permirent à S. Verger d'émettre l'hypothèse d'un même traitement pratiqué au Bronze moyen et final sur des offrandes funéraires métalliques mais aussi sur des objets contenus dans des dépôts votifs (VERGER, 1992).

Postérieurement à la période qui nous intéresse, au Second Age du Fer, la pratique de mutiler du mobilier métallique est bien attestée sur de nombreux sanctuaires. Nous illustrerons notre propos à l'aide des cas de Manching en Allemagne (SIEVERS, 1990), des sanctuaires de Gaule Belgique (BRUNAU, 1986 et BRUNAU, RAPIN, 1988), ou encore des sanctuaires récemment révélés dans le Centre-Ouest à Faye-l'Abbesse (GENDRON, & GOMEZ DE SOTO, 1986), Nalhier et Muron (LEJARS, 1989) et (GOMEZ DE SOTO, 1989). Pour nous intéresser plus au Sud-Ouest de la France, nous citerons les cas de quelques dépôts votifs qui ont livré des objets mutilés, tel le dépôt d'or de Tayac en Gironde qui donna un torqueen or brisé en trois (BOUDET, R., 1987a-1987b), le sanglier porte-enseigne de Soulac-sur-mer (MOREAU, BOUDET, SCHAAFF, 1990) ou encore le célèbre et splendide casque d'Agris en Charente (GOMEZ DE SOTO, 1986). Pour ce qui est du contexte funéraire, l'armement mutilé est présent à Léognan en Gironde dans une des rares sépultures de cette période connue dans le Sud-Ouest (SAUTREAU, 1992) et (BOUDET, 1987a). Comme le souligne fort à propos Th. Lejars (LEJARS, 1989), cette pratique sacrificielle que l'on aurait trop tendance à rattacher à la culture celte ne lui est pas spécifique. Elle se diffuse de l'Age du Bronze au Second Age du Fer et se rencontre tant en contexte cultuel que funéraire.

3. LE SACRIFICE DE L'OFFRANDE.

La mutilation peut être interprétée comme la traduction du sacrifice de l'offrande, qu'elle soit funéraire ou votive. L'action de mutiler des objets métalliques consiste au moyen de torsions et de ployages à ôter aux objets leur morphologie initiale et de ce fait leur fonction première. Un objet mutilé eut être considéré comme "mort" car inutilisable.

On peut raisonnablement rapprocher cet acte aux animaux mis à mort et déposés en offrandes dans les sépultures. Cette coutume il est vrai est peu répandue au Premier Age du Fer dans le Sud-Ouest, mais nous pouvons toutefois noter la présence des restes d'un sanglier dans le tumulus du Gros-Guignon à Savigné, d'un cheval dans celui de Séneret à Quincay dans la Vienne (COFFYN, 1974), ou encore des restes d'un cheval dans le tumulus I de la

nécropole du Frau à Cazal dans le Tarn-et-Garonne (PAJOT, 1972).

De même, dans les sanctuaires de type celtique du Second Age du Fer, l'armement mutilé côtoie les restes d'animaux mis à mort (BRUNAU, 1986) et (MENIEL, 1987 et 1992), le sacrifice de l'animal et la mutilation de l'objet de métal relève donc peut-être de la même logique. Les objets métalliques ne sont cependant pas les seuls concernés par ce rite. Au Second Age du Fer tout au moins, une démarche similaire a pu être observée sur des céramiques. En effet, dans un enclos cultuel du début du Second Age du Fer à Coulon dans la Vienne, fut mis au jour une série de vases brisés intentionnellement⁽¹⁾, de même sur l'oppidum de l'Ermitage à Agen en Lot-et-Garonne, le dépôt d'un puit à "offrande" a livré un vase écrasé volontairement (BOUDET, 1992a et 1992b).

En somme, l'acte de mutiler du mobilier métallique, de briser des céramiques et de tuer des animaux qui dans un second temps sont déposés en offrandes auprès d'un défunt ou dans une structure cultuelle, relève peut-être de la même intention: sacrifier l'offrande en lui ôtant la vie dans le cas d'un animal ou en le rendant inutilisable (donc "mort") dans le cas d'un objet.

4. LA DISCRÉTION DES SOURCES LITTÉRAIRES ANTIQUES.

Ce rite bien que désormais attesté par l'archéologie sur un grand laps de temps, n'est en revanche pas mentionné explicitement par les auteurs antiques. Il est vrai que la littérature grecque et latine se fait relativement discrète sur les coutumes funéraires en usage chez les "barbares".

J. CÉSAR au milieu du 1er s. av. J.-C. nous rapporte qu'en Gaule tout ce que le mort chérissait était porté au bûcher⁽²⁾. Mais il ne fait allusion à aucun moment à des traitements particuliers réservés aux offrandes.

L'unique mention d'objets métalliques déformés ou ployés nous est donné par Polybe, qui, au 11ème s. av. J.-C. fait état de la défaite gauloise de Télamon de 225 av.JC.⁽³⁾. Polybe nous décrit à cette occasion des épées gauloises d'une piètre qualité qui se tordent et se ploient dès le premier coup donné. Plusieurs décennies après, Plutarque au 1er s. de notre ère et l'Espagnol de Tarraconaise Orose, un abrégé-

(1) Direction des Antiquités de Poitou-Charente, *Bulletin de liaison et d'information*, 1986, p. 50.

(2) César, *La guerre des Gaules*, (Livre VI, chapitre 19), traduction L.A. Constans, Les Belles Lettres, Paris 1947.

(3) Polybe, *Histoire*, (Livre II, chapitres 30-33). traduction P. édech, Les Belles Lettres, Paris 1970).

viateur du Vème s., se font l'écho de cette description⁽⁴⁾.

La qualité de l'armement celtique et en particulier des épées ne fait plus aucun doute actuellement (BRUNAU, LAMBOT, 1988), même si certains auteurs ont pu mettre en évidence des armes de qualité médiocre qui peuvent de fait corroborer le texte de Polybe (PLEINER, 1980). En revanche, il est plus que probable que notre historien, premier auteur à faire le récit de la journée de Télamon à laquelle il ne fut pas directement témoin pour en être de 60 ans postérieur, n'ait utilisé que des sources anciennes et peu précises. Il est alors plausible, comme le soulignait déjà au début du siècle J. échelette, que le rituel du ploiement des armes ait pu être à l'origine des propos de l'auteur antique (DÉCHELETTE, 1913).

V. ESSAI D'INTERPRÉTATION.

Faut-il être prosaïque et voir dans la mutilation, une destruction volontaire des offrandes par craintes d'éventuels pilliers de dépôts? Ou encore, le ploiement d'objets de grande taille, à l'exemple des grandes lances en fer, n'était-il pas le fait des "fossoyeurs" pour des raisons purement pratique et non d'ordre rituel, afin que l'objet puisse contenir dans la fosse sépulcrale aux dimensions plus restreintes?

Nombreuses sont en fait les réponses qui peuvent être proposées mais dans leur totalité une chose est sûre, aucune ne peut être vérifiée et confirmée indéniablement. Toutefois à ces hypothèses "factuelles" que nous venons d'évoquer, il est possible d'y opposer une explication rituelle qui découle de nos précédents développements.

Si la mutilation consiste à sacrifier des objets à l'image des animaux, une question se pose pourquoi cette pratique n'était-elle pas systématique à toute offrande métallique? En effet dans le grand Sud-Ouest au Premier Âge du fer on ne dénombre qu'une douzaine de sépultures dans lesquelles la pratique est attestée.

Tenter d'expliquer les motivations qui ont suscité ce rite n'est pas chose aisée dans la mesure où nous touchons les mentalités, l'esprit religieux des protohistoriques. Dans ce domaine où l'archéologie est impuissante, où les textes antiques manquent il est bien difficile d'apporter des interprétations précises et catégoriques acceptées de tous. Aussi convient-il de demeurer prudent sur les réponses que l'on peut apporter.

Quels sont donc les critères qui impliquèrent ce rite?

Des critères chronologiques? Cela ne semble pas le cas car les mêmes objets peuvent être selon les sépultures soit intacts soit mutilés. Nous pouvons citer le cas du tumulus I de la nécropole du rau à Cazals qui a livré une épée à antennes intacte, alors que le même type d'arme était déposé mutilé dans le tumulus 61 (PAJOT, 1986).

Des implications sociales? Le principal critère de différenciation sociale est la présence de mobilier métallique dans les sépultures, or c'est précisément ce mobilier qui porte les traces de sacrifice. Par conséquent affirmer que seule les classes dirigeantes pratiquaient ce rite serait absolument arbitraire dans la mesure où ce mobilier est absent des tombes du reste de la population.

Sacrifier un objet à l'image d'un animal, donc lui "ôter" la vie par comparaison avec un être humain, implique que dans la pensée des protohistoriques l'objet est bien vivant, et a une "âme". La croyance dans une vie après la mort est attestée à l'époque par la présence d'objets quotidiens auprès du défunt pour sa vie dans l'autre monde. Aussi, ce passage dans le monde des morts n'impliquait-il pas la mise à mort de toutes les offrandes qui ainsi pouvaient pénétrer dans cet autre univers. Cela n'est évidemment qu'une pure hypothèse difficilement étayable.

6. CONCLUSION.

L'examen d'une carte des nécropoles du Premier Âge du Fer du Sud-Ouest de la France qui ont livré de tels objets laisse entrevoir une concentration de mobilier mutilé au Sud de la Garonne. On peut même noter une certaine densité dans la zone pyrénéenne avec les trois-quarts des armes et parures recensés.

Naturellement, il est hasardeux de tirer des conclusions de l'analyse d'une telle carte de répartition, car de nouvelles découvertes peuvent venir infirmer nos présentes analyses. Toutefois, en l'état actuel des recherches, force est de constater une assez nette présence d'objets mutilés dans cette région. S'agit-il alors d'une zone de diffusion privilégiée de ce rite?

Par ailleurs, si on ne s'attache qu'aux objets provenant d'ensembles clos, ils ne représentent dans tout le Sud-Ouest qu'environ une douzaine d'ensembles. Il nous est permis alors de constater que la part des sépultures qui ont livré des objets mutilés au sein de celles qui ont livré du matériel métallique est assez faible.

En effet, sur la nécropole du Pujaut à Mios en Gironde deux sépultures seulement ont livré des ob-

(4) Plutarque, *Les vies parallèles*, vie de Camille, (Livre XLI, chapitre 4), traduction R. FLACELIERE, M. JUMEAUX et E. CHAMBRY, Les Belles Lettres, Paris 1961.

Orose, *Histoires contre les Païens*, (Livre IV, chapitre 13), traduction M.P. ARMAND-LINDET, Les Belles Lettres, Paris 1991.

jets mutilés sur les neuf qui contenaient du matériel métallique. De même sur les nécropoles du plateau de Ger dans les Pyrénées Atlantiques le même rapport est de deux sur 19, quant à la nécropole d'Ossun dans les Hautes Pyrénées le rapport est de trois sur 30.

Ces exemples permettent d'observer que ce rite de la mutilation restait limité et n'était pas systématiquement appliqué à toute offrande métallique. Cette pratique nous l'avons vu se rencontre aussi bien dans le domaine funéraire que cultuel et doit donc être mise en relation avec une pensée religieuse particulière qu'il est bien difficile de cerner. Sa diffusion sur une longue période allant au moins du Bronze moyen au Second Age du Fer fait qu'elle n'était pas exclusive à une culture et encore moins à un cadre géographique bien déterminé. Il s'agit de toute évidence d'une pensée qui s'est répandue tout au long de la Protohistoire, mais qui connut un engouement plus ou moins prononcé selon les époques et les régions, tel le sud de la Garonne par exemple au Premier Age du Fer.

BIBLIOGRAPHIE

- BECK, A.
1980 Beiträge zur frühen und älteren Urnenfeldkultur in nord-westlichen Alpenvorland. *Prähistorische Bronzefunde XX*. Munich.
- BLANC, C. & DUMONTIER, P.
1992 Le tumulus T.1 du Premier Age du Fer e Pau (Pyrénées Atlantiques). *Les Celtes, la Garonne et les Pays Aquitains*, 46-47.
- BOUDET, R.
1987a *L'Age de Fer récent dans la partie méridionale de l'estuaire girondin*. Périgeux.
1987b A propos du dépôts d'or celtique de Tayac (Gironde). *Mélanges offerts au Docteur J. B. COLBERT DE BEAULIEU*, 107-120.
1992a Agen, découverte d'un puits à offrandes, *Archéologia*, janvier, 4-5.
1992b L'oppidum de l'Ermitage à Agen (Lot-Garonne). *Les Celtes, la Garonne et les Pays Aquitains*, 70-73.
- BRUNAU, J.L.
1986 *Les gaulois, sanctuaires et rites*. Paris
- BRUNAU, J.L. & LAMBOT, B.
1988 *Guerres et armements chez les Gaulois*. Paris.
- BRUNAU, J.L. & RAPIN, A.
1988 *Gourmay II, boucliers et lances*. Paris.
- COFFYN, A.
1974 Les coutumes funéraires autour de l'estuaire de la Gironde durant la Protohistoire. Actes du 99^{ème} congrès des sociétés savantes. Besançon, 187-204.
- DÉCHELETTE
1913 *La collection Millon, antiquités préhistoriques et romaines*. Paris.
- DUMONTIER, P. & BLANC, C.
1984 Un tertre funéraire de l'Age du Fer. Pau (P-A). *Cahiers du groupe archéologique des Pyrénées Occidentales 4*.
- GEAY, A.
1983 Les épées à antennes du Gers. *Actes du congrès Préhistorique de France*. Montauban 1979, 139-148.
- GENDRON, CH. & GOMEZ DE SOTO, J.
1986 Le sanctuaire pré-romain de Faye-l'bbesse (Deux-Sèvres). *Aquitania supplément 1*, 89-95.
- GIRAUD, JP. (DIR.); BEYNEIX, A.; LADIER, E. & MARCADAL, Y.
1994 Les sépultures en plaine de l'Aquitaine: tumulus et tombes plates, *L'Age du Fer en Europe Sud-Occidentale (Actes du XVI^e Colloque de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer)*, *Aquitania 12*, 125-138.
- GOMEZ DE SOTO, J.
1986 Le casque du IV^{ème} siècle avant notre ère de la grotte des Perrats à Agris (France). *Archäologisches Korrespondenzblatt 16*, 179-182.
1989 Un nouveau sanctuaire celtique en entre-ouest, le Pré de Lise à Muron (Charente-Maritime). *Bulletin de l'AFEAF 7*, 27-28.
- HERRMANN, F.R.
1970-71 Der spätbronzeitliche Hortfund von Henfenfeld in Mittelfranken. *Jahresbericht der bayerischen Bondendenkmalpflege*. 75-96.
- JOCKENHÖVEL, A.
1971 Die Rasiermesser in Mitteleuropa. *Prähistorische Bronzefunde VIII*. Munich.
- JOULIN, L.
1912 Les sépultures des l'Agés protohistoriques dans le sud-ouest de la France. *Revue Archéologique*, 1-59 & 235-254.
- LEJARS, T.
1989 Les armes des sanctuaires poitevins d'époque pré-romaine de Faye-l'bbesse (Deux-Sèvres) et de Nalliers (Vendée). *Gallia*, 1-41.
- MARCADAL, Y.
1971 *L'Age du Fer en Agenais*. Thèse de III^{ème} cycle. Université de Bordeaux III.
- MARCADAL, Y. & BEYNEIX, A.
1992 Les nécropoles à incinérations du Premier Age du Fer de Barbaste (Lot-Garonne). *Les Celtes, la Garonne et les Pays Aquitaine*, 42-43.
- MÉNIEL, P.
1987 *Chasse et élevage chez les Gaulois*. Paris

- 1992 *Les sacrifices d'Animaux chez les Gaulois*. Paris.
- MOHEN, J.-P.
1980 L'Age du Fer en Aquitaine. *Mémoire de la SPF 14*. Paris
- MOHEN, J.-P. & COFFYN, A
1970 *Les nécropoles Hallstattiennes de la région d'Arcachon*. Madrid.
- MOREAU, J. BOUDET, R. & SCHAAFF, U.
1990 Un sanglier porte-enseigne à Soulac-sur-mer (Gironde). *Archäologisches korrespondenzblatt 20*, 439-442.
- MÜLLER, A.
1985 *La nécropole "en cercle de pierres" d'Arihouat à Garin (Haute-Garonne)*. Périgueux.
- MULLER-KARPE, H.
1959 *Beiträge zur Chronologie der Urnenfelderzeit nördlich und südlich der Alpen*. Berlin.
- PAJOT, B.
1972 Note sur deux tumuli et un dolmen de la région de Cazal (Tarn-Garonne). *Travaux de l'Institut d'Art Préhistorique*, 429-433.
1986 Les épées à antennes de la nécropole du Frau à Cazals (Tarn-Garonne). *Aquitania supplément 1*, 245-257.
- PEYNAU, B.
1926 *Découvertes archéologiques dans le pays de Buch*. Bordeaux.
- PIETTE, E.
1881a Les tumuli de Tarbes, Hautes et Basses Pyrénées. *Matériaux XII*, 209-215.
- 1881b Notes sur les tumulus de Bartrés et d'Ossun. *Matériaux XII*, 522-540
- PIETE, E. & SACAZE, J.
1877a *Les monuments de la montagne d'Espiaup*. *Matériaux IX*, 246-259.
1899b *Les tertres funéraires d'Avezac-Prat (Hautes-Pyrénées)*. Paris.
- PLEINER, R.
1980 *Early iron metallurgy in Europe. The coming of the Age of iron*. New Haven et Londres. 375-415.
- POTHIER (Général)
1900 *Les tumulus du plateau de Ger*. Paris
- RICALENS, H. & LEBRUN-RICALENS, F.
1990 Les épées du Premier Age du Fer de Lasnauzes à Beauville (Lot-Garonne). *BSPF 87*, 93-96.
- SAUTREAU, J
1992 *Une sépulture à armement de type laténien du lième siècle av. J.-C. à Léognan (Gironde)*. *Les celtes, la garonne et les pays Aquitains*, 56-57.
- SIEVERS, S.
1990 *Armes et sanctuaires à Manching. Les sanctuaires celtiques et leurs rapports avec le monde méditerranéen*. Paris. 146-155.
- VERGER, S.
1992 L'épée du guerrier et le stock de métal, de la fin du Bronze Ancien à l'Age du Fer. *L'Age du Fer dans le Jura*. Lausanne, 135-151